DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE / ARRONDISSEMENT DE CHINON

MAIRIE - 37 340 CONTINVOIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	**10/12/2024**	**L'an deux mil vingt-quatre, le lundi seize décembre, à 19h00** Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	9	
Absents	2	
Pouvoirs	0	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Ludovic ROUABLÉ, Jean-Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE

Absents : Valérie DION, Kévin ROSIER

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 6 - Contre : 2 - Abstention : 1

DCM 35-2024 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN DANS LE CADRE DE LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Monsieur le Maire expose qu'EDF fait don de bâches à incendie. L'emplacement le plus adéquat d'un point vue stratégique dans le cadre de la lutte contre les incendies serait d'implanter ce réservoir sur des parcelles situées au carrefour des routes départementales n° 15 et n° 69.
Lesdites parcelles, cadastrées n° F73 et F74 sont la propriété du groupement forestier « le Marais de la Motte » avec lequel il convient de passer une convention afin de déterminer les conditions de cette mise à disposition.
Ayant entendu l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de terrain annexée à la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
François GRANDEMANGE

MAIRIE DE CONTINVOIR (Indre-et-Loire)

Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture le
Affiché le

AGEDI
Dépôt Sous-Préfecture de CHINON

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 17/12/2024
037-213700826-20241216-DCM_35_2024-DE